

"Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications qu'anime l'esprit catholique, méritent bien de la religion et de l'Eglise." LEON XIII.



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

ABONNEMENT:

Table with subscription rates: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS, Un an \$1.50, Six mois \$1.00.

Camille Duguay, fondateur

Perfection et paternité de St Joseph

En apparence Saint Joseph n'a rien fait, sur la terre, de très extraordinaire. Toute sa vie est tissée de la plus parfaite simplicité: travail sain, honnête, mais obscur; obéissance sans réplique aux inspirations divines; chasteté admirable; constante sollicitude pour la Mère divine et l'Enfant-Dieu confiés à sa garde.

Mais, quelle majesté inouïe se dégage de cette personnalité, unique en grandeur et en humilité. "Cet homme, dit Mgr Gay, est posé comme sur le seuil de Dieu, pour, de là, apparaître au monde enveloppé de lumières qui, à nos yeux chétifs, semblent de noires ténèbres." C'est un homme que nul n'a remarqué sur la terre. Il vivait en Dieu, pour Dieu. Sa sainteté fut ignorée, cachée. Mais, après vingt siècles, c'est notre cher pays, le Canada, qui est choisi pour devenir le théâtre des prodiges opérés par cet humble devenu si puissant auprès de Dieu. Oui, des hauteurs du Mont-Royal St Joseph dispense à profusion ses faveurs; et l'oratoire, grandiose en sa piété, élevé là par la ferveur, la générosité et la reconnaissance des fidèles, dira aux générations le pouvoir spirituelle et la paternelle bonté du père nourricier de l'Enfant-Dieu.

De même que Marie, au pied du Calvaire, devint la Mère de tous les chrétiens; de même que Jésus, par son immolation, son adoption, se fit notre frère, ainsi St Joseph, l'époux de la mère de Dieu fait homme, peut-être considéré comme le père de la multitude des chrétiens. "Il a sur l'Eglise, dit Léon XIII, une autorité que l'on peut appeler paternelle."

Confiance donc en St Joseph. Il a pourvu à la subsistance de celui qui nourrit le monde. Il a remué le berceau de celui qui fait se mouvoir les astres dans le ciel. Il a porté dans ses bras le dispensateur de tous les dons, l'auteur de toutes les beautés, le roi de l'univers. Avec Marie, il a provoqué les premiers sourires et les premières paroles du Verbe éternel. Il a appris à faire ses premiers pas à Celui par qui marchent les mondes.

Madame CAMILLE DUGUAY.

FRANCE, DEBOUT!

Poésie dédiée au valeureux peuple de France si cruellement éprouvé. Vers inédits extraits du recueil de poésies "Au fil de la vie" en préparation.

Sous ton soleil, sous ta lune, France au ciel pur, Tu goûtrais le bonheur... Sur la Côte d'Azur, Et tes Côtes du Nord, tes Plages de Bretagne, En tes villes, partout... même au sein des montagnes,

On vivait sans soucis, sans heurts et sans tracass... Mais, vint la guerre avec ses bruits et ses fracas, Semant la mort, la ruine et livrant au pillage Tant de trésors sacrés... causant tant de dommages.....

L'enfer avait craché!... Et, sur toi, les Prussiens, En horde sans nombre, jetèrent leur venin!! De toutes ces horreurs, un seul est responsable, C'est Hitler, le maudit!... C'est lui le grand coupable!!

Paris, Ville-Lumière, avec tous ses trésors... Ses squares, ses palais, le brio de ses ors... Son Arc de Triomphe... Son Opéra... Le Louvre!... Notre-Dame... Eiffel!... Que d'Arts, chez toi l'on découvre!!

Versailles... Son Château!... Rouen, ses cent clochers!... Partout, des Monuments que notre oeil a cherchés!... Reims... Amiens... Chartres... avec leur Cathédrale!... Que de splendeurs!... Que d'entreprises colossales!...

Tant de merveilles dans tes murs!... Tu les connais, France que nous aimons!... L'on reste stupéfait, Quand on sait que tout ça dut se soumettre au boche...! Mais, qu'importe! L'épreuve achève et l'heure approche,

Où tes fils, combattant sur un sol étranger, N'ayant, au coeur, qu'un but, celui de te venger, Sauront te redonner ta liberté perdue!... FRANCE, DEBOUT! L'Allemagne sera vaincue...!

Ne maudis pas De Gaulle et tous ses partisans. Ils se battent pour toi. Et l'appel est pressant!! Ne maudis pas l'Angleterre et ses Colonies. Vois-nous, tous, d'un bon oeil! Vois nos troupes unies,

Combattant, tous d'accord, le commun ennemi...! Ton courage... le nôtre, enfin... se raffermir...! Rappelle-toi, France, tes jours passés, ta Gloire...! Ensemble, prions Dieu!... Nous aurons la VICTOIRE...!

Montréal, février, 1941

J.-ALCIDE JOYAL.

Mort de l'ex-roi Alphonse

Alphonse XIII, ex-roi d'Espagne, est décédé le 28 février à l'hôtel où il avait passé dix ans en exil. Il était âgé de 54 ans. Il avait souffert de plusieurs attaques cardiaques depuis le 13 février et passé sept jours sur

une chaise, étant trop faible pour être alité. Jusqu'à sa mort, son esprit a été lucide et il n'a fait preuve d'aucun abatement.

A son chevet se trouvaient la reine Victoria, dont il avait été séparé durant plusieurs années, son 3e fils, Don Juan, prince héritier de la couronne d'Espagne, son 2e fils, Don Jaime; sa fille Béatrice; trois médecins; un jésuite espagnol, le Père Upiano Lopez, qui lui avait administré les derniers sacrements le 22 février.

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

METIERS ET APTITUDES

ARMURIER Doit pouvoir soigner, entretenir, remettre en état, réparer et éprouver tous fusils, mitrailleuses, appareils de chargement, bombes, armes et équipement en usage dans l'aviation militaire et pouvoir fabriquer et ajuster de petites pièces, d'après des dessins ou modèles. Doit avoir une connaissance pratique des explosifs et connaître le fonctionnement des machines de précision à travailler les métaux.

COMMIS AUX ECRITURES Doit pouvoir sténographier à raison de soixante-quinze mots à la minute et claviergraphier à raison de quarante mots à la minute, doit avoir une bonne écriture et pouvoir transcrire un brouillon en un texte anglais clair et précis. Doit être au courant des méthodes de classement de dossiers et de la comptabilité générale.

CUISINIER Doit connaître les façons de conserver et d'emmagasiner les aliments en prévision de leur cuisson. Doit savoir débiter les carcasses comme il convient et suivant les poids voulus, connaître les morceaux par leurs noms et savoir comment traiter les viandes en temps chaud, de même que la façon de préserver et d'utiliser les sous-produits. Etre au courant du dégellement des viandes et du poisson. Connaître à fond la cuisine.

ELECTRICIEN Doit avoir une bonne connaissance pratique des moteurs, générateurs et accumulateurs; pouvoir déchiffrer des diagrammes de connexion; avoir une connaissance pratique des matériaux employés dans le métier et pouvoir signaler les défauts existants dans les circuits et les appareils électriques.

INSTRUCTEUR Doit savoir enseigner et surveiller la culture physique, avoir belle apparence, bien connaître l'exercice militaire, être habile esgrimiste, boxeur et gymnaste et pouvoir entraîner des athlètes.

MACHINISTE Doit connaître à fond le travail d'atelier de construction mécanique et être bien versé dans la manoeuvre des tours, fraiseuses limonnes, machines à moudre et planeuses; pouvoir comprendre des épures de même que l'usage du micromètre, de la jauge micrométrique du trouquin et du calibre de profondeur; bien connaître les propriétés physiques des matériaux et leur traitement par la chaleur.

MAGASINIER Doit pouvoir faire des travaux grossiers de charpenterie et savoir emballer les marchandises fragiles et sujettes à s'avariées; connaître le fonctionnement des appareils servant à mesurer et à peser, les façons d'emballer et de manipuler les matières inflammables, le bon moyen d'emmagasiner les articles pour empêcher leur détérioration par la lumière, l'humidité et la chaleur; tenir les registres des arrivées et sorties de marchandises; connaître sommairement l'imprimerie et la polygraphie; écrire lisiblement.

MANOEUVRIER DE BATEAU A MOTEUR Doit avoir une connaissance pratique des cartes de l'amirauté, des compas de mer et de la manoeuvre générale d'un bateau dans les eaux fluviales et côtières. Doit savoir comment réparer les coques, connaître les moteurs à combustion interne et pouvoir les réparer. Doit savoir comment entretenir et prendre soin des accumulateurs de batteries et les installations électriques.

MECANICIEN DE MOTEUR D'AVION Doit avoir une connaissance approfondie du moteur à combustion interne et pouvoir en déterminer les difficultés de démarrage et de marche; être bien au courant des méthodes d'ajustage des coussinets, pistons et segments de pistons, ainsi que du

rodage des soupapes et du réglage de l'allumage.

MECANICIEN DE MOTEUR D'AUTOMOBILE Doit être capable de déterminer les défauts d'un moteur et d'y remédier en cours de route; connaître le fonctionnement et l'entretien de tout un châssis de camion; pouvoir décarboniser sur un moteur; savoir lire une carte et être au courant des règlements de police et de la route.

MECANICIEN D'ELECTRICITE ET DE RADIO Doit avoir une connaissance élémentaire suffisante de l'électricité et des principes de magnétisme et de T.S.F. pour manoeuvrer intelligemment un appareil de radio d'usage courant; être capable d'envoyer et de recevoir des messages en alphabet Morse à la vitesse de 18 mots à la minute; savoir faire de la brasure et de la soudure.

METEOROLOGISTE Doit pouvoir faire des observations de la pression atmosphérique, de la température, du vent, des nuages, du temps, la visibilité et disposer ces renseignements en tableaux; savoir chiffrer et déchiffrer les dépêches météorologiques et en dresser une carte météorologique montrant les maximums et les minimums; pouvoir manoeuvrer et régler un anémographe, barographe, thermographe, pluviographe et hydrographe.

MONTEUR DE CHARPENTE D'AVION (BOIS) Doit pouvoir comprendre des dessins et préparer un travail en conséquence; connaître des propriétés physiques des différentes essences de bois, les emplois du bois et les procédés de fabrication de pièces en bois; savoir manoeuvrer et entretenir toutes sortes d'outils à travailler le bois; avoir de l'expérience dans l'ébénisterie et autres formes de fine menuiserie.

PHOTOGRAPHIE Doit bien connaître la description et les caractéristiques des objectifs et des écrans-filtres, avoir une grande expérience des différents modèles d'appareils photographiques et du matériel d'impression des clichés; connaître le développement des films et les produits chimiques qui s'y rapportent.

POSEUR D'ENTOILAGE Doit connaître la coupe, le façonnage et l'ajustage des toiles sur les avions; savoir appliquer toutes sortes d'enduits, de peintures et de vernis et couder à la main.

REPARATIONS D'INSTRUMENTS Doit être bien au courant des procédés employés dans le chauffage des outils, ressorts et pièces d'instruments; connaître les types et standards des pas de vis employés dans les instruments; pouvoir comprendre les épures et connaître suffisamment bien l'électricité, le magnétisme, la physique générale et la mécanique pour comprendre le fonctionnement des instruments.

TAILLEUR Doit pouvoir manoeuvrer et régler une machine à coudre et comprendre l'usage de ses accessoires; bien savoir coudre à la main, faire des boutonnières, repasser à la main, repasser et dé-tacher; pouvoir reconnaître les qualités-types des tissus; savoir mesurer, couper, transformer et refaire un vêtement.

TOLIER ET MONTEUR DE CHARPENTE D'AVION (METAL) Doit bien connaître l'usage le soin et l'entretien des outils à main et du matériel d'atelier employé dans la tôlerie; comprendre les épures et la géométrie élémentaire pour ce qui a trait à la tôlerie; connaître le rivetage, le tôleage, le dressage au marteau, le bordage, la brasure et la soudure; savoir souder à l'autogène différentes sortes de matériaux.

Mort du détective C.-F. Lajoie

Le détective Georges-Farah Lajoie est mort dans la nuit de samedi à dimanche à Montréal à l'âge de 65 ans. Samedi soir, il tomba inconscient rue Ste-Catherine et on le transporta d'urgence à l'hôpital St-Luc où il succomba à une hémorragie cérébrale deux heures plus tard.

Le défunt, en ces dernières années, avait été employé par le gouvernement provincial comme détective spécial. Il s'occupa de la direction de plusieurs causes criminelles dans le district de St-François.

M. Farah Lajoie était né à Dammas, Syrie, le fils d'un marchand de soie qui agissait aussi comme shérif de la ville. Il fit ses études à Jérusalem, chez les Pères Blancs, puis se lança dans le commerce et voyages en Europe jusqu'en 1900 alors qu'il arrivait au Canada.

Six ans plus tard, à la requête du chef de police Carpenter, il entra dans le corps policier de Montréal. En 1910 il était promu détective. Le défunt paraît avec grande facilité l'anglais, le français, le syrien, l'espagnol et l'italien.

Lors du congrès eucharistique, il se signala en opérant l'arrestation de fanatiques qui voulaient détruire un autel élevé sur le flanc de la montagne. Il éclaircit trois causes de meurtre auxquelles étaient mêlés des Italiens, se signala dans plusieurs affaires de pillage de coffres-forts et, un jour, opéra la capture d'une bande de seize voleurs qui étaient à l'oeuvre dans des wagons de fret du Pacifique Canadien.

En 1929, il quittait la police de Montréal pour devenir investigateur spécial. En 1936, il entra au service du gouvernement provincial pour le département du procureur général. Trois ans plus tard, il prenait sa retraite.

Injonction accordée à Drummondville

DRUMMONDVILLE, 3. — L'hon. Juge Sévigny a accordé à la ville de Drummondville le droit de signifier à M. Egidio Malouin, entrepreneur, un bref d'injonction pour suspendre les travaux en cours d'une construction de 50 pieds par 100 rue Lindsay, parce que ce dernier construit à douze pieds de la rue au lieu de vingt pieds, tel que le veut le règlement No. 82, et aussi parce que M. Malouin ne s'est pas prévalu antérieurement d'un permis de construction.

Les allégations de M. Malouin, sont que le règlement No 82 fut adopté par la ville en 1920, et que la loi des cités et villes en 1920 ne permettait pas de forcer un propriétaire à se bâtir à 20 pieds de la rue. D'un autre côté, l'avocat de M. Malouin admet que la loi actuelle des cités et villes, telle que passée en 1938, donne clairement à la ville le droit d'exiger les constructions à 20 pieds. Sur ce point là toute la question se résume à savoir s'il était nécessaire de passer un nouveau règlement après la loi de 1938, ou, si la loi de 1938 permet à la ville de Drummondville de faire exécuter l'ancien règlement qui n'a jamais été attaqué ni cassé. L'hon. juge Sévigny a aussi permis à M. Malouin de contester la requête par écrit.

HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, à 2h., à CKAC

L'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, comprend une causerie doctrinale et une chronique d'actualité. Les causeries sont données par le R.P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., qui a choisi comme sujet général, la Journée chrétienne. Il parlera, le dimanche 9 mars, de la Journée chrétienne et du péché. Cette causerie a lieu à 2h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'une brève chronique d'actualité religieuse.

Les Montfortains aux Missions

Première Mission (1871) Haïti

HUIT MISSIONNAIRES CANADIENS, DONT UN NICOLETAIN

Huit Missionnaires canadiens ont travaillé ou travaillent dans la mission d'Haïti. Le premier fut le R.P. Charles-Eduard Towner. Il y débarqua en 1925 et fut nommé vicaire à Jean-Rabel, au diocèse de Port-de-Paix. Minée par le climat, la frêle constitution du missionnaire ne put supporter le travail accablant qu'il s'imposait. Une attaque de malaria pernicieuse l'emporta en trois jours, au mois d'octobre 1931. Il achevait sa sixième année d'apostolat à Jean Rabel.

Le R.P. Alexandre Maille se rendit en Haïti en l'automne de 1930. Il fut successivement vicaire à Carrefour, administrateur à Miragoâne, vicaire à St-Louis du Nord. Depuis juillet 1934, il était supérieur et curé du Mont-St-Nicolas; mais la maladie vient de l'obliger à revenir au Canada.

Arrivé en octobre 1932, le R. P. Rosaire L'Écuyer a été vicaire à la Cathédrale de Port-de-Paix, administrateur du Mont-St-Nicolas. Depuis juillet 1939 Supérieur et Curé de Carrefour, aux portes de la capitale Haïtienne, Port-au-Prince, il était récemment installé comme curé et supérieur à Jean-Rabel.

En même temps que le R.P. L'Écuyer, arrivait en Haïti, le R.P. Albert Morin, qui fut, à Jean-Rabel, le digne successeur du regretté Père Towner. Nommé, en 1936, curé de Bassin-Bleu, à la cure que laissait Mgr Albert Guioit pour l'évêché de Port-de-Paix, le Père Morin s'y épuisait rapidement dans une activité missionnaire qui faisait l'étonnement de ses fidèles. Le 17 mars 1937, la malaria l'emportait à son tour; c'est le deuxième montfortain canadien à reposer en terre haïtienne.

Le R.P. Louis-Philippe Barrette, du diocèse de Trois-Rivières, débarqua à Port-au-Prince en octobre 1933. Il est présentement vicaire à Carrefour. Après un séjour au pays natal, il quitte à nouveau, l'an dernier, le Canada pour rejoindre son poste.

En 1934, le R.P. Joseph Piéte, du diocèse de Joliette, s'embarqua à son tour. Nommé d'abord vicaire à St-Louis du Nord, il remplit actuellement le rôle de vicaire à la cathédrale de Port-de-Paix. Il vient de retourner en Haïti, après quelques mois au Canada.

En 1936, le R.P. Aléjandre Desroches quittait le sol même arrosé du sang des Saints Brébeuf et Lalemant pour aller se dévouer, à leur exemple, en Haïti; il est actuellement curé de l'Isle à la Tortue, l'unique blanc de cette grande île.

Ce fut alors le tour du diocèse de Nicolet. En 1939, le R.P. Clément Boisvert, originaire de Clé-Elphège, se joignait au groupe des missionnaires Canadiens dans la Perle des Antilles. Ordonné à Eastview, le 4 mars 1939, par Son Exc. le Dél. Apost., Mgr Anthony, l'automne suivant, pour consacrer les premiers feux de son zèle aux noirs d'Haïti. Accablé par la maladie, la quasi-inévitable fièvre d'acclimatation, le confrère en triomphait vite et débutait dans le ministère à St-Louis-du-Nord.

Dans quelques jours, le R.P. Jean Leury, jusqu'à présent rédacteur au "Messager de Marie, Reine des Coeurs", à Ottawa-Eastview, se dirigea vers Haïti, pour prêter main forte aux vail-lants missionnaires montfortains canadiens. Il sera le neuvième à s'y dévouer.

Et maintenant un extrait des "Relations du R.P. Albert Morin". Il s'agit de Noël. "C'est aujourd'hui le 25 décembre... La température nous trompe: je viens d'enlever mon col romain, tant il fait chaud! — Noël dans les pays chauds, quelle différence avec les Noëls de "chez nous". Hier, j'ai dû faire la crèche avec peu de chose: quelques animaux longs comme le doigt, d'autres dans les six pouces; un boeuf et un âne qui n'avaient que la tête,

on les place de manière à faire supposer que leur corps est dans le creux du rocher. J'avais aussi un petit éléphant luisant et noir de trois pouces de haut; j'ai dû le placer assez loin, car le boeuf aurait pu l'avaler d'une bouchée. De crèche, d'étable ou de grotte, rien; j'ai pris du gros papier d'emballage, je l'ai sali avec de la boue claire et, après l'avoir fait sécher au soleil (ce qui ne fut pas long), j'ai pu le chiffonner et en faire des pierres de couleur assez naturelle. J'ai mis quelques cactus dans les anfractuosités du rochers; je ne les ai pas cherchés longtemps, car il y en a une haute tout autour de la propriété.

Le soir de la vigile, après le souper je suis monté me coucher de bonne heure. Se coucher, ça va bien, mais dormir, dormir à Jean-Rabel, la veille de Noël, c'est impossible. A peine 8 heures, voilà des tambours, des clairons, des gossiers humains qui font le charivari; puis des bouts de cantiques me parviennent: des "Il est né", des "Minuit, chrétiens", des "Dans cette étable", qui sortent de tout côté avec fracas.

La Messe fut belle, l'Église remplie. La cérémonie était peut-être plus conforme à la réalité — puisqu'en Palestine il n'y a pas de froid, comme "chez nous", au Canada — mais, c'est égal, j'aurais aimé entendre les grelots joyeux des cheveux, voir la neige blanche sur les routes et les arbres; ce sont de vrais symboles de joie et de pureté qui donnent un cachet spécial à nos Noëls canadiens.

Le bon Dieu, je l'espère continuera à bénir notre oeuvre; veuillez à cette intention vous souvenir de nous dans vos prières."

Montfortain. — Noviciat de Nicolet

Nouvelles écoles normales

L'UN SERAIT CONSTRUIT A ST-HYACINTHE ET L'AUTRE A ST-SIMON DE DRUMMOND.

Nous apprenons des autorités de l'instruction publique, qu'une sous-commission chargée de faire une étude sur les moyens à prendre pour assurer la formation d'instituteurs de mieux en mieux qualifiés a recommandé l'établissement d'une nouvelle école Normale à St-Hyacinthe et d'une autre à St-Simon de Drummond. Cette recommandation a été approuvée par le Comité Catholique et recevra probablement la sanction du Lieutenant-Gouverneur en Conseil dans un avenir rapproché.

L'École Normale de St-Simon sera un vaste édifice à l'épreuve du feu dont le coût sera d'environ \$300,000.00 Elle sera érigée sur les vastes terrains vagues, environ 25 lots, situés non loin du presbytère et près du site de la future église paroissiale. Cette école Normale sera construite par les Révérendes Soeurs de l'Assomption. Les travaux devraient commencer dans le cours de l'été.

PENSÉES

DANSE. Les danses et bals sont choses indifférentes de leur nature; mais, selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril. (St-François-Xavier.) Introduction à la vie dévote

HISTOIRE D'OURS Un ours gris venait sur la glace. Un ours noir saluait à grands pas. MORALE: Les ours se suivent et ne se ressemblent pas.

# Nicolet

Lors de sa dernière séance, tenue le 17 février courant, le conseil de cette ville a unanimement élu M. l'échevin Jean-Baptiste Métivier, comme procureur de la ville de Nicolet. M. l'échevin Métivier est le doyen du conseil actuel. Il est aussi le président du comité de l'Hygiène, présidence qui ne sourit à aucun échevin. Cependant considérant sa récente réélection par la plus forte majorité de tous les échevins élus comme une marque de grande confiance de la part des électeurs de cette ville, M. l'échevin Métivier voulant démontrer tout son dévouement à la cause publique accepta de bon gré la présidence peu enviable du comité de l'Hygiène alors que cette présidence aurait pu être confiée à un autre échevin, s'il en avait exprimé le désir.

La date de l'élection d'un nouvel échevin en remplacement de l'échevin M. Manseau, démissionnaire, a été fixée à vendredi, le 7 mars prochain. La votation aura lieu, lundi le 17 mars, s'il y a plus d'un candidat à la mise en nomination.

M. l'avocat A. Proulx, greffier de la Ville, est l'officier-rapporteur, et M. Denis Duval, huissier, son secrétaire d'élection.

## Décès de M. Henri Houle à Nicolet

Toute la population de cette ville a appris avec les plus vifs regrets la mort subite de M. Henri Houle, de la société Houle & Frères commerçants d'animaux, ayant un bureau d'affaires à Montréal et l'autre à Nicolet, et propriétaires aussi de Houle Express entre Montréal et Nicolet.

M. Henri Houle était âgé de 54 ans et père d'une nombreuse famille. Il est décédé, mardi le 25 février courant, vers 4 hrs p.m. à sa demeure, coin des rues Panet et Plessis. Se sentant subitement malade dans le courant de l'après-midi, il s'est rendu chez son médecin qui lui donna une certaine prescription et lui ordonna du repos pour le reste de la journée.

Revenu chez lui, M. H. Houle se coucha sur un sofa, quelques instants plus tard il demanda à son épouse de lui apporter les remèdes que son médecin lui avait demandé de prendre. Au moment où celle-ci s'approcha du malade, elle constata une grande faiblesse. De suite le médecin et le prêtre furent appelés, mais à leur arrivée M. Henri Houle était mort.

Ses frères Onil et Phllias qui

étaient à leur bureau à Montréal, furent de suite avertis et revinrent le soir.

M. Henri Houle était très estimé de toute la population de Nicolet et celle-ci offre ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Le conseil de cette ville ayant été averti par une lettre circulaire expédiée par le gouvernement provincial à toutes les municipalités que le moratorium pour l'extension de la prescription des arrérages dus aux municipalités est maintenant aboli et que tous les arrérages dus aux municipalités le ou avant le 1er mai 1938 seront prescrits le 2 mai prochain, 1941, s'ils ne sont pas collectés avant cette date, le comité des Finances de cette ville s'est réuni au bureau du trésorier et a décidé de prendre les procédures nécessaires pour forcer tous ceux qui doivent des arrérages de taxes à la ville à payer immédiatement ces dits arrérages afin que la ville ne subisse pas de pertes par la prescription des arrérages le 2 mai prochain. Un avis a été préparé et expédié à toutes les personnes qui doivent des arrérages à la ville d'avoir à se rendre au bureau du trésorier d'ici au 15 mars prochain afin d'y prendre des arrangements en conséquence. Les procédures pour la vente des propriétés pour taxe foncière et autres procédures pour la collection des taxes mobilières suivront immédiatement cet avis.

## Comité de la Croix Rouge formé à Nicolet

Dimanche, le 2 mars courant, après la messe de 10 hrs, plusieurs citoyens de cette ville, sur l'invitation de M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale, se sont réunis en la salle de la J.O.C. et ont procédé au choix d'un comité qui aura charge d'émanciper les activités de l'oeuvre de la Croix Rouge en cette ville. Cette réunion était sous la présidence de Son Honneur le maire J.-A. Martin de cette ville.

S. E. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, M. le commandeur H.-N. Biron, député provincial de Nicolet et Son Honneur le maire J.-A. Martin de cette ville ont été choisis comme présidents honoraires du comité de la Croix Rouge de Nicolet.

Président actif, M. Raoul Lemire, ex-gérant de la banque Provinciale à Nicolet; Vice-président, M. Henri Valières, Industriel; Trésorier, M. J.-W. Denis, protonotaire; Secrétaire, M. Henri Belcourt, comptable. Ce comité devra s'adjoindre trois autres membres directeurs.

La dernière collecte faite en cette ville, il y a quelques semaines pour la Croix Rouge a rapporté \$700.00.

M. le Dr Manseau fait part au comité qu'il y a actuellement plusieurs jeunes filles de cette ville, qui s'occupent de la fabrication de différents articles de lingerie pour l'armée. Il a aussi rapporté qu'il avait obtenu du département des Postes l'usage de la salle du 2e étage du Bureau de Poste pour ces jeunes filles qui se dévouent à l'oeuvre de la Croix Rouge à Nicolet.

# Les PREVOYANTS du CANADA

## "FONDS DE PENSION"

### 32IEME RAPPORT ANNUEL

L'accumulation aux divers postes est la suivante:

Capital du Fonds de Pension	\$5,578,683.10
Réserve Générale	2,409,891.63
Réserve Spéciale sur placements	297,929.33
Cotisations anticipées	63,151.14
Réserve fonds contingent	3,503.55
Réserve pour rentes non réclamées	1,640.00
	<b>\$8,354,798.75</b>

Cet actif est représenté par des valeurs en portefeuille dont voici la répartition par catégories:

Espèces en Banque et en dépôt	\$232,453.80
Provinces	202,815.45
Commissions Scolaires	650,953.10
Corporations Municipales	1,736,346.64
Fabriques et Syndies	507,103.29
Institutions ou Communautés	228,232.69
Utilités Publiques et Oblig. Diverses	2,055,361.37
Actions Préférentielles et ordinaires	812,267.78
Prêts Hypothécaires	1,331,324.15
Intérêts et annuités dus et accrus	136,066.81
Immeubles et loyers	453,091.24
Frais imputables à l'exercice 1941	8,732.43
	<b>\$8,354,798.75</b>

Le 31 décembre 1940.

## Relevé des délibérations — Conseil municipal de grand St-Esprit — Session générale 8 fév. 1941 et ajournement 13 fév. 1941

Une requête de 71 sur 73 cultivateurs de la Municipalité, signée par MM. Adolphe Marcotte et autres, demandant au Conseil de former un comité d'agriculture pour enquêter leurs problèmes et faire rapport.

Il est proposé par le Conseiller Dommo Houle, secondé par le Conseiller Albert Provencher que les conseillers L.-P. Camirand, L.-P. Lauzière et Philippe Camirand, soient nommés pour former ce comité.

A la demande générale des cultivateurs, le comité d'agriculture dont les conseillers MM. L.-P. Camirand, P. Lauzière et Philippe Camirand font partie, s'intéresse activement à enquêter sur les prix des produits des cultivateurs afin de leur obtenir un revenu suffisant et indispensable pour rencontrer les besoins de la ferme et de leur famille.

D'abord, jetons un regard sur les années passées: suivant le témoignage des anciens, il apparaît que de 1900 à 1910-11, les prix des produits du sol, quoique n'étaient pas très hauts, donnaient des revenus aux cultivateurs passablement équilibrés, comparativement à ceux des fonctionnaires, employés de chemins de fer, des compagnies et autres.

Durant les années 1926 à 29, les salaires des fonctionnaires, employés de chemins de fer, des grandes compagnies et autres ont été ajustés sur les prix des choses nécessaires à la vie, même qu'ils ont reçu ce qu'ils appellent du bon (back time).

A partir de 1928, les prix des produits agricoles ont baissés de 20 - 30 et même 50%. Tandis que les salaires n'ont pas baissés ou très très peu, créant un déséquilibre qui a produit une crise sans précédent. Cultivateurs après cultivateurs se sont trouvés dans l'embarras. Un grand nombre ont failli!

Pour maintenir les cultivateurs sur leurs fermes et pour ne pas augmenter le nombre des chômeurs en ville, le gouvernement fédéral a cru bon d'établir ce qu'on nomme le concordat.

Comme les banquiers, les Cies d'assurance, de Trust and Loan, Fiduciers n'avaient pas ou peu d'argent de prêter aux cultivateurs, les pertes encourues ont été endurées par les petits rentiers, marchands et autres qui vivent parmi les cultivateurs.

Donc l'appauvrissement des habitants des campagnes a été général. Apparemment, banquiers, Cies d'assurance et autres ainsi que les manufacturiers ont traversé la crise sans grands dommages. Tandis que les cultivateurs et marchands tirent encore les ailes.

Ceci prouve que le fédéral a été bon papa pour les premiers et guère généreux pour les derniers. Si durant la crise le fédéral avait fixé des prix de base pour les principaux produits des cultivateurs, tout cela aurait été évité, le pays ne serait pas plus pauvre et le crédit de la classe agricole aurait continué d'être de confiance.

Pour donner un revenu raisonnable aux fermiers de l'Ouest, le fédéral a fixé un prix de base sur le blé avec obligation d'acheter à ce prix. D'après les journaux, il a perdu de ce fait en 1939 environ 24 millions de dollars, dont une bonne partie nous sera taxée avec en plus: les fleurs et les moules seront plus chères.

Pour conclure des marchés, le fédéral a fixé des prix maxima sur le porc à bacon et le fromage. Comme les prix des moules nécessaires n'avaient pas de prix maximum fixé, les cultivateurs pour produire du porc à bacon se trouvaient donc à travailler au hasard.

Néanmoins ils ont pris les risques. Au début, c'était assez bon; mais comme aucun prix de base n'avait été fixé, les prix ont baissés. Tandis que les prix des moules ont haussés; de sorte qu'il ne reste guère de profits à produire du porc à bacon.

Pour le fromage dont le prix maximum a été fixé, il se produit surtout quand les vaches sont au pâturage, de sorte que là encore c'est du hasard; car si les pâturages sont bons, ce sera assez payant; mais si les pâturages font défaut, avec un prix maximum fixé ce sera désastreux pour les revenus des cultivateurs.

La sollicitation par le fédéral pour avoir du fromage nécessaire à l'Angleterre et une prime pour les qualités supérieures, ont induit foule de cultivateurs à laisser la fabrication du beurre pour celle du fromage; a donné comme résultat que les besoins du pays en beurre étaient à l'automne, en apparence de court de 7 à 8 millions de livres. Les spéculateurs n'ont pas été lents à entrer en danse, résultat: les prix ont montés. Les cultivateurs voyant une chance d'augmenter leurs revenus ont soigné plus fort leurs vaches espérant bien et trouver avantage, ce qui n'était pas sans besoin.

Le fédéral, qui n'était pas intervenu quand les prix du beurre étaient de 16 à 18 sous, est intervenu l'automne dernier pour arrêter la hausse; admettant que la majeure partie du beurre n'était pas en possession des cultivateurs, l'Etat avait des lois et des employés bien payés pour contrecarrer les Trusts. De plus la loi de guerre sur l'exécution des profits aurait diminué les bénéfices des spéculateurs en même temps aurait donné des revenus si nécessaires à l'Etat.

D'un autre côté, l'emploi des moules pour l'alimentation des vaches aurait aidé à diminuer l'énorme quantité de blé en possession de l'agence du fédéral, aurait donné du travail aux moulins et du commerce aux marchands.

Nous nous proposons plus tard d'enquêter sur les principaux produits et d'établir quel montant d'argent les cultivateurs d'ici ont perdu par l'acte de l'Etat d'arrêter le cours du marché du beurre.

Dans la presse du 22 janvier, il est dit que l'Honorable Ministre des finances, M. Isley avait augmenté le salaire de certains fonctionnaires de \$5.00 par mois de ce qu'il nomme des gagne-petits, lesquels salaires sont meilleurs que les revenus de la majorité des cultivateurs. Tandis qu'un autre ministre en fixant des prix maxima sur les produits des cultivateurs refuse par le fait même une hausse de salaire ou revenu aux cultivateurs.

Il est donc prouvé que le gouvernement fédéral ne s'intéresse pas à ce que la classe agricole ait des revenus suffisants. C'est donc aux cultivateurs de défendre leur propre cause tout comme le font des associations ouvrières. Nous citons un extrait des colonnes ouvrières de la presse.

Discours de M. A.R. Masher, président du Congrès Canadien du travail qui dit, nous citons:

"Pour former une base à ces ajustements de salaire, le gouvernement a adopté les niveaux de salaire de 1926-29, ou les niveaux plus élevés établis depuis, mais antérieures de l'arrêté ministériel; mais je pense qu'il sera généralement concédé que le niveau de 1926-29 ou tout autre sa-



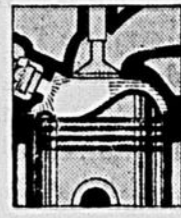
# Montez et ALLONS-Y!

● Quand vous levez le capot de cette splendide Buick 1941, notez les généreuses proportions du moteur. Ce long capot est vraiment nécessaire. Il sert à couvrir un bloc moteur micro-équilibré et extrêmement doux.

Et le nouveau moteur dynamo-éclair boule de feu comporte la mobilisation de chevaux-vapeur la plus docile, la plus vive et la plus utile que vous ayez jamais eue à votre disposition.

La Buick est une grosse voiture — plus longue, plus spacieuse et plus large que jamais — et cependant, elle est si agile, si nerveuse que vous la croiriez allée.

Elle se lance avec une ardeur impétueuse; elle dévore les milles avec un aplomb incroyable. Essayez donc "la meilleure Buick jusqu'ici" — montez et allez-y. Votre plus proche marchand Buick attend votre visite.



## L'oeuvre de LA BOULE DE FEU BUICK!

Les essences modernes sont fortes en octane pour permettre de plus hautes compressions sans cognement. Voyez comment ce piston, qui ne peut être employé que dans des moteurs à soupapes en tête, roule la charge de combustible, lui donnant la forme d'une boule aplatie ayant pour centre la nouvelle bougie plus petite, du type pour autos de course. Allumé en son centre, ce combustible plus comprimé éclate avec une telle force, sans cognement, qu'il est possible d'employer n'importe quelle essence 75 octane (maintenant offerte à prix réguliers) dans la motor de 115 CV. Toute essence 80 octane peut servir dans les moteurs de 125 et de 165 CV.

# "La meilleure Buick jusqu'ici"

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

J.-C. VEZINA & FILS Enrg. Victoriaville.  
Associé vendeur: ALF. GINGRAS, Laurierville.

## AIDE AUX REINS OU ARGENT REMIS

Les Gin Pills se vendent avec garantie de "satisfaction ou argent remis". Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'effet obtenu, l'on vous rembourse votre argent.



Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules. (Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")



## PLANTEZ DE LA SEMENCE CERTIFIÉE CANADIENNE

UNE semence excellente est la première condition d'une excellente récolte, parce que seule une bonne semence donne des plantes vigoureuses et productives.

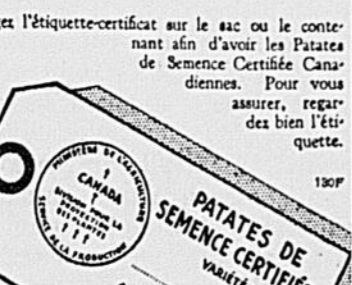
Les Patates de Semence Certifiée du Canada sont les meilleures! En les employant, vous aurez des tubercules plus lisses, plus sains, plus uniformes et de meilleure qualité qu'en employant une semence ordinaire.

Donc, cette année, visez à plus de qualité et de plus gros rendement. Plantez des Patates de Semence Certifiée Canadiennes! Ne manquez pas de faire un choix judicieux de la variété la mieux adaptée à votre localité.

Pour tout renseignement, adressez-vous à l'Inspecteur fédéral de votre région, Division de la Protection des Plantes. Il vous enverra la liste des distributeurs les plus rapprochés.

INSPECTEUR POUR PROVINCE DE QUÉBEC  
Inspecteur régional, Office de certification des plantes de semence, Bureau de Poste, Ste-Anne-de-la-Pocatière (P.Q.)

Service des Marchés  
MINISTRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA  
Honorable James G. Gardiner, Ministre.



# DEPUIS 245 ANS,



La Réelle Saveur de Hollande distingue le GIN de KUYPER Comme le Meilleur Genièvre au Monde.

LE GIN DE HOLLANDE QUI SE VEND LE PLUS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET DANS LE MONDE ENTIER.

10 onces, 26 onces, 40 onces, \$1.05 \$2.40 \$3.45

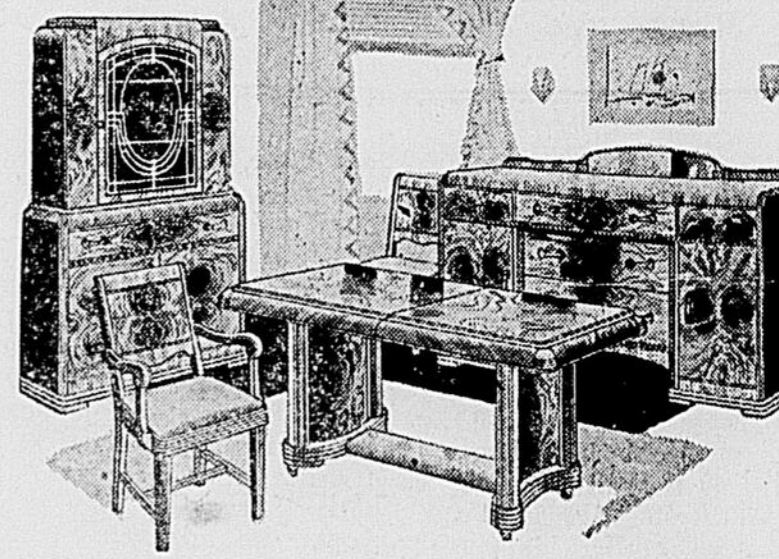
MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

# Corn Starch Durham

Produit St. Lawrence Starch Co. Ltd. D20P

## VICTORIAVILLE FURNITURE LTD

VICTORIAVILLE Qué.



Manufacturiers d'ameublement de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de merisier solide, service à déjeuner, et articles en fibre.

# L'Heure Littéraire

LES BELLES PAGES

## Ce qu'est la femme?

La femme exerce une influence plus grande de beaucoup que n'affecte de le penser l'aveugle orgueil de l'homme. Il se croit supérieur à sa compagne, parce qu'il est autre, parce qu'aux qualités qui sont les siennes est attachée la domination apparente du moins.

Je dis apparente, car en réalité il obéit plus qu'il ne commande. L'insinuation, la douceur, la grâce, l'attrait de la beauté, le charme de la faiblesse même triomphent le plus souvent de ce superbe dominateur. La femme règne de fait, et en cédant elle gouverne encore. Que serait sans elle la vie humaine? Une lutte désespérée, un sanglant combat de l'homme contre la nature et de l'homme contre l'homme. Elle lui verse un philtre qui endort ses maux, elle amollit sa dureté farouche, modère ses rudes passions, calme ses colères, lui fait du travail et de la souffrance même, par sa tendresse compatissante, son dévouement inépuisable, par la continue effusion d'un amour qui renait de lui-même et ne tarit jamais, comme une sorte de joie ineffable. Il y a dans son cœur des délicatesses si exquises et tout ensemble si spontanées, qu'elle les ignore elle-même. La source en est voilée, mystérieuse. Elle s'exhale d'elle comme un parfum de la fleur pudique que ses suaves effluves décèlent vaguement et que l'oeil ne voit pas. Une native commisération, une sympathie irrésistible l'attire vers ce qui souffre. Toutes les misères inséparables de la condition humaine, ou qui engendrent les vices de la société, semblent avoir été commises à ses soins. Elle est vraiment la providence de l'infirme, du pauvre, de l'innombrable tribu des abandonnés, elle remplit une mission céleste, elle apporte avec elle quelque chose de Dieu, du secours pour tous les besoins, des baumes pour toutes les plaies, des paroles qui enchantent toutes les douleurs. Et je n'ai rappelé encore que ses moindres bienfaits. Plus sûr que le raisonnement, un infailible instinct la préserve des erreurs fatales auxquelles l'homme se laisse entraîner par l'orgueil de l'esprit et de la science.

Tandis que la curiosité irrésistible de l'homme l'emporte à travers je ne sais quel crépuscule trompeur, en des régions peuplées de fantômes; tandis que sa vaine et débile raison ébranle aveuglément les bases de l'ordre et de l'intelligence même, la femme éclairée d'une lumière plus intime et plus immédiate les défend contre lui, conserve dans l'humanité les croyances par lesquelles elle subsiste, les vérités nécessaires, les grandes lois de la vie intellectuelle et morale... Elle en est, au milieu de la confusion des idées et des révolutions des systèmes, la gardienne pieuse et incorruptible. Souvent l'homme, à cause de cela même, l'accuse de faiblesse, de préjugé, de superstition; il ne sait pas, qu'au fond, l'objet de sa superstition, c'est Dieu caché sous les symboles qui le révèlent obscurément, que son préjugé c'est le vrai immuable embrasé par le cœur, que sa faiblesse c'est la force innée, la puissance souveraine de la nature même.

Les lois dont je parlais tout à l'heure, non seulement prôneraient leur autorité sur la terre, mais altérées par mille conceptions fausses, la notion même s'en éteindrait si, doublement mère, la femme, dès le berceau, n'initiait l'enfant à ses sacrés mystères, si elle ne déposait en lui l'imprévisible germe de la foi qui la sauvera, ne le nourrirait de ce lait divin.

Quoi qu'on ait fait pour la détourner de sa fin véritable, pour l'égarer hors de la règle par l'appât d'une fausse liberté, d'une indépendance qui ne serait que le plus dur, le plus dégradant esclavage, elle a voulu rester ce que Dieu l'a faite, ce que l'humanité a de plus ravissant et de plus saint — la vierge, l'épouse, la mère. Ses destinées seront belles dans l'avenir qui s'approche. En inspirant de bonne heure à l'enfant les religieux sentiments qui doivent animer l'homme, l'esprit de sacrifice, de dévouement, d'amour, le courage contre soi, le mépris des choses matérielles, du corps et de ses convoitises, en le préparant aux devoirs qu'il aura bientôt à remplir, c'est elle qui enfanta ce qui est le vrai immuable embrasé par le cœur, que sa faiblesse c'est la force innée, la puissance souveraine de la nature même.

LAMENNAIS.

## Correspondances

AUX CORRESPONDANTS

Que votre but soit badinage, sérieux, mariage surtout, nous avons des personnes désireuses de vous lire, de vous écrire. Pour détails complets, envoyez timbre:

CERCLE EPISTOLAIRE POPULAIRE

1643 Amherst — Montréal.

## MOUILLAGE DE LIT VITEMENT RÉPRIMÉ

Des milliers de mamans ont trouvé que le Traitement à domicile Vanderhoof libère vite leurs enfants de cette habitude. Etant un composé végétal, le Traitement Vanderhoof n'arrête pas le fonctionnement des reins ou de la vessie, mais fortifie les nerfs qui les gouvernent, produisant un contrôle naturel qui réprime cette faiblesse désagréable. Ecrivez aujourd'hui, incluant 5c, pour traitement d'essai à Vanderhoof & Co. Limited, Casier 247, Dept. 1499 Windsor, Ont.



Gratis

Demandez 50 paquets pour vendre ou notre catalogue.

LUNION DES JARDINIERS 8 RUE VICTORIA, MONTRÉAL

## Au Bon Ton

176 rue NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE  
Spécialité:  
CHAPEAUX POUR DAMES  
FAITS A LA MAIN  
REMODELAGE  
FOURRURES ET REPARATIONS

Nous désirons tout spécialement attirer votre attention. Mesdames Mesdemoiselles, sur nos magnifiques manteaux en fourrures, modèles très chics, très belle qualité. Nous représentons la maison Laberge & Chevalier. Satisfaction garantie.

## Un réel soulagement pour les NEZ QUI SONT BOUCHÉS ET SECS LA NUIT

MÉDICAMENT A 3 FINS Comme vous vous sentez mieux lorsque, au coucher, vous vous êtes débarrassés de nez de la congestion passagère, à l'aide du Va-tro-nol!

Le Va-tro-nol fait trois choses importantes: (1) Il calme l'irritation, (2) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il facilite la respiration, provoque le sommeil.

Si le rhume vous menace, le Va-tro-nol, employé au moindre éternuement ou reniflement, l'empêchera dans le bien des cas de se déclarer.

bébé lamentable, dépourvu de tous ses appas. Elle trempait le doigt pour laver la poupée dans un peu de cognac.

— Que fais-tu Jeanneton? lui demanda l'oncle Gaston qui vidait d'un flacon une large lampée.

— Son visage est pâlot, dit-elle doucement. Je voudrais bien voir des couleurs à la place.

— Pas avec ça!

— Si mère, précisément.

Dis que c'est le cognac qui t'a rougi la face.

Et coloré le nez. L'oncle fait la grimace.

Tandis que tous vont s'esclaffant sous la boutade de l'enfant.

## Anecdote

LE PRETRE SAUVE

Pendant le règne de la Terreur, on vit des dévouements admirables; bien des familles osèrent se compromettre auprès du tribunal révolutionnaire pour donner asile à de saints prêtres, qui purent ainsi quelque bien.

Un prêtre s'était réfugié chez un fermier. Les gendarmes, en ayant été informés, firent une descente chez lui vers le soir. Toute la famille s'était réunie autour du foyer domestique. Le prêtre s'était déguisé en serviteur.

Les émissaires de la révolution entrèrent; tout le monde pâlit, ils demandèrent au fermier s'il ne cachait pas chez lui un prêtre. Le fermier, sans perdre son sang-froid, leur dit: — Messieurs, vous voyez bien s'il y a des prêtres ici; mais il pourrait se faire qu'il y en ait de cachés chez moi, sans même que je sache. Je n'en réponds pas; faites votre devoir; visitez la maison depuis la cave jusqu'au grenier.

Puis s'adressant au prêtre, il lui dit: — Dis donc, Jacques, prends la lanterne et va conduire ces messieurs partout; fais leur voir le moindre réduit de la ferme.

Les gendarmes firent une visite très minutieuse dans toute la maison, en vomissant mille imprécations, mille menaces contre le prêtre, se promettant bien de lui faire payer cher la peine qu'il leur donnait, s'ils parvenaient à le découvrir. Voyant que leurs recherches étaient inutiles, ils prirent le parti de se retirer.

Jacques, qui n'était autre que le prêtre travesti en garçon de ferme, leur dit au moment de leur départ: — Messieurs, n'oubliez pas le garçon, s'il vous plaît.

Il leur donnèrent une pièce d'argent et le remercièrent beaucoup de sa complaisance.

Grâce à cet innocent stratagème, le prêtre put encore essayer bien des larmes.

## La règle des trois

Trois choses qu'on doit désirer: La douceur, la santé, la liberté.

Trois choses qu'on doit détester: La cruauté, l'arrogance, l'ingratitude.

Trois choses qu'on doit gouverner: Son tempérament, sa langue, sa conduite.

Trois choses qu'on doit éviter: L'oisiveté, la raillerie, l'impertinence.

Trois choses pour laquelle on doit combattre: Le pays, le foyer, l'honneur.

Trois choses auxquelles on doit penser: La vie, la mort, l'éternité.

CELLE DES QUATRE

Quatre choses qu'on ne peut acheter: La jeunesse, la santé, le bonheur et l'amour.

Quatre choses plus nombreuses qu'on veut se l'avouer: Nos années, nos dettes, nos ennemis et nos fautes.

Quatre choses que les indolents ne font qu'à demi: Le bien, l'aumône, le travail et l'amour.

## Grains de science

C'est décidément le fabuliste qui avait raison, paraît-il et si les hommes ont cru longtemps au silence des bêtes, c'est qu'ils ne se donnaient pas la peine de les écouter.

Mais, depuis quelques années, le monde scientifique accorde beaucoup plus d'attention aux animaux. Tour à tour, on a discuté ces palpi-

tantes questions: les araignées ont-elles l'odorat bien développé? Quelles sont les qualités de "sautouse" de la puce? Les poissons entendent-ils?

Il paraît démontré que les poissons entendent, et un naturaliste nous a même assuré qu'ils n'étaient pas aussi muets qu'on veut bien le dire.

Eh bien! ils pourront désormais converser avec les mouches!

Un professeur américain attribue, en effet, à celles-ci, un langage particulier. Et elles ne communiqueraient pas seulement entre elles par signes, comme les fourmis, par exemple, qui frottent leurs antennes contre le corselet de la camarade à laquelle elles ont affaire. Non. Elles émettent des sons variés et distincts.

Un microphone a été utilisé pour cette découverte. Les mouches, qu'on a placées sur l'appareil, ont fait entendre des bruits qui ressemblaient au dire de l'expérimentateur, au hennissement d'un cheval dans le lointain. Durant deux heures, trois mouches qui paraissaient très joyeuses de se trouver ensemble ont poursuivi entre elles un bavardage assourdissant. Elles se sont tues, tristement, sitôt qu'on les a séparées.

Les grandes douleurs sont muettes.

—

Si l'on pouvait mettre des atomes bout à bout, il en faudrait deux cent cinquante millions pour faire la longueur d'un pouce.

## 49,901 rentiers reçoivent cette année \$628,392.26

Vingt-troisième distribution de rentes viagères de la Caisse nationale d'économie

ASSEMBLEE

La Caisse nationale d'économie vient d'entrer dans sa quarante-troisième année d'existence. L'actif de notre première société de rentes viagères et de sa corporation subsidiaire, la Caisse de Remboursement, atteint maintenant \$14,000,000; il était exactement de \$13,929,163.71 le 31 décembre dernier. Ses sociétaires sont au nombre de quelque 100,000 dont plus de 49,900 rentiers.

Voilà ce qui ressort de la dernière assemblée annuelle de ces deux institutions. Elle vient d'être tenue au Monument National. Présidait, M. V.-E. Beaupré, du conseil d'administration. Les autres membres de ce conseil sont M. Aimé Parent, trésorier, membre du comité exécutif de la ville de Montréal; M. Guy Vanier, C.R.; L.-A. Fréchette, notaire, président de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, Arthur Tremblay et Lionel Leroux, notaire.

D'après le rapport officiel du service de la comptabilité, commenté par M. Henri Oulmet, sous-directeur de la Société nationale de Fiducie, agent administrateur de la Caisse, l'actif de \$13,929,163.71 accuse une augmentation de \$521,973.89 sur celui de l'année précédente; il était alors de \$13,407,189.82.

Le capital du Fonds de Pension, qui était de \$9,119,993.44 le 31 décembre 1939, est passé à \$9,351,967.58, soit \$231,974.14 de plus. L'accroissement des réserves a été de \$196,944.43; elles étaient de \$3,235,092.44; elles sont maintenant de \$3,432,036.87.

La Caisse de Remboursement, qui date de 1903, vient d'atteindre son premier million; son capital est en effet de \$1,014,678.71 contre \$941,768.46 le 31 décembre 1939, soit une augmentation de \$72,909.25.

M. Beaupré a rappelé que ces deux corporations, désireuses d'assurer une protection de plus en plus efficace à nos familles, ont fait amender leur charte par la Législature provinciale au cours de la session de 1940. C'est ainsi que désormais toutes les sommes versées à titre de contributions à ces deux caisses sont insaisissables pour quelque dette de sociétaire que ce soit. Elles sont insaisissables même pour des dettes alimentaires, de même que tous les bénéfices résultant des contributions payées à ces caisses. Ces amendements ne portent pas atteinte aux droits de l'épouse et des enfants pour pension alimentaire.

Un autre fait notable du dernier exercice de la Caisse nationale d'économie, c'est le retour à la planche de salut de la rente viagère, que l'on considère de plus en plus comme un placement de tout repos. Aussi a-t-on enregistré plus de nouveaux membres et plus de remises en vigueur d'anciennes polices, moins de déchéances et moins de polices acquittées.

La Caisse nationale d'économie distribuera cette année la somme de \$628,392.26, soit \$28,250.45 de plus qu'en 1940. Cette vingt-troisième distribution annuelle sera faite à la fin de juin et à la mi-juillet. En bénéficieront 49,919 rentiers, soit 1,318 de plus qu'à la dernière distribution. La plupart de ces rentiers résident dans le Québec; on en compte aussi dans les groupements français des autres provinces du Canada et des Etats-Unis ainsi qu'en Europe.

La Caisse possède un Comité de surveillance composé de douze de ses sociétaires. Son président est M. A.-P. Frigon. En sont membres: Mes Eugène Simard et C.-E. Bruchési, avocats; Me L.-A. Rousseau, notaire; M. Edgar Carboneau, A. Durand, J.-P. Labarre, Jean Valiquette; L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-R. Longtin et P.-E. Roullier.

## LES PREVOYANTS DU CANADA

Fonds de Pension en progrès constants

Le placement en viager gagne constamment la faveur du public. En 1940, il a été souscrit \$783 rentes contre 5930 en 1939, représentant une augmentation de 48.11%. La prime de première année a été perçue en entier sur \$284 rentes, soit sur 94.3%.

La perception des primes montre aussi une fort belle augmentation. Elle est passée de \$506,182.00 à \$592,927.00 ou 17.1% d'augmentation.

Le total de l'Actif du Fonds de Pension s'établit à \$8,354,798.75. C'est son plus haut sommet. Les Réserves ont toutes des accroissements substantiels. La Réserve Générale est montée à \$2,409,891.63 et la Réserve Spéciale à \$297,929.33, tandis que le capital même du Fonds de Pension est de \$5,578,683.10.

Le premier juin, 45,829 pensions ont été payées à 24,162 rentiers qui ont reçu la somme de \$624,650.42.

Voilà des statistiques éloquentes. Les Prévoyants du Canada sont heureux d'en faire part à leurs clients et amis.

L'argent circule plus abondant qu'en temps ordinaire, les probabilités sont que cette circulation va augmenter beaucoup. Il ne faudrait pas limiter la cigale et se trouver dépourvu lorsque la bise sera venue. Les temps devraient être à l'économie. Ceux qui ont la sagesse de se faire des réserves, s'en trouveront bien un jour ou l'autre qu'il arrive. Même aux époques troublées comme celle que nous traversons, la meilleure attitude à prendre est celle de faire de son mieux comme de coutume, en se confiant à la Providence pour le reste.

Les Prévoyants du Canada peuvent vous aider à pratiquer une saine économie. Leurs rentes offrent des garanties exceptionnelles sûres, parce qu'elles sont incessibles et insaisissables. Elles donnent un rendement des plus attrayant. Les personnes ayant des disponibilités trouveraient aussi leur profit à payer d'avance les primes d'un certain nombre de rentes pour eux ou pour leurs enfants. De cette façon, elle éviteraient une partie des impôts qui menacent de devenir plus élevés.

Cette société se spécialise en tous genres de rentes viagères. Ses techniciens comme tous ses services sont à la disposition de la clientèle, pour lui faire bénéficier des meilleures rentes aux meilleures conditions possibles.

Le Bureau de Direction est composé de: M. Louis S. St-Laurent, C.R., L'Honorable Lucien Morand, C.R., J.-A. Grenier, Yves Montreuil, N.P., J.-Louis Morency, J.-Almédé Dory, Cyrille Vallancourt, Directeurs; M. Anthony Lesage est le Gérant Général.

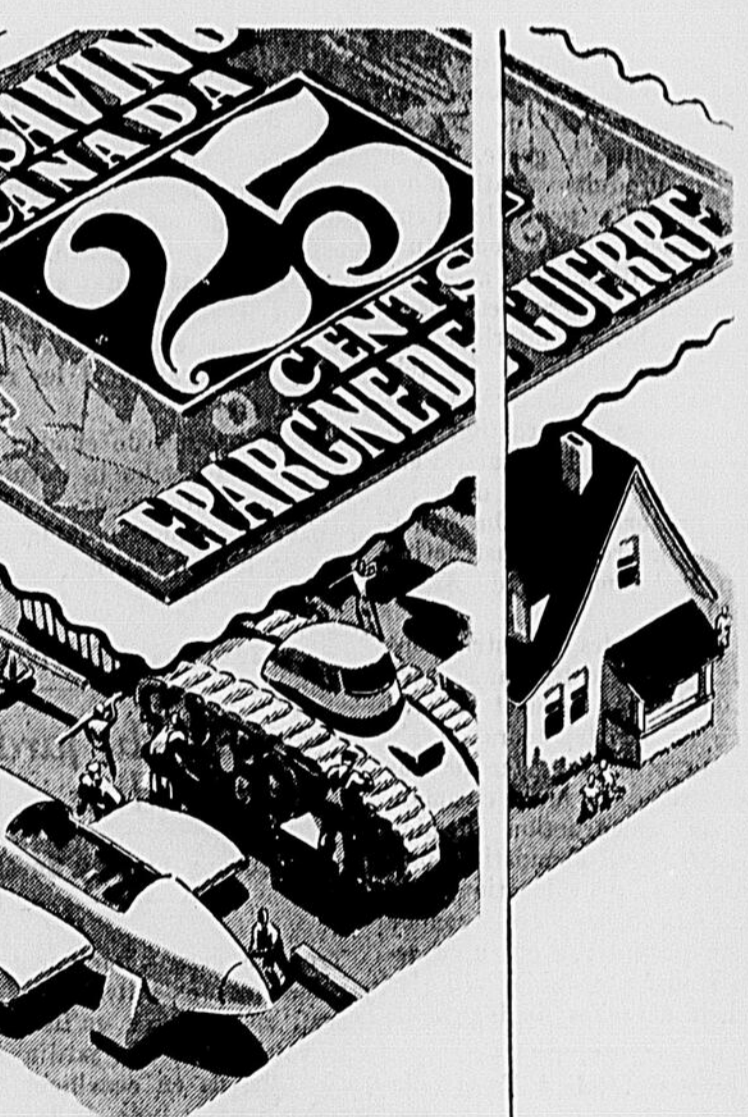
F.-X. LEMIEUX, Curateur.

Tableau des bilans de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse de Remboursement au 31 décembre 1940. Inclut des sections pour l'ACTIF (placements, prêts hypothécaires, réserves) et le PASSIF (capital, réserves, fonds de pension).

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT D'ARTHABASKA

## Re: THE CANADA COPPER CO., Ltd

Avis Public est par ces présentes donné par le soussigné qu'il a été nommé, ce premier jour de Mars Mil neuf cent quarante et un, Curateur aux biens vacants de la dite Compagnie et qu'il procédera à l'inventaire des biens de la dite Compagnie, le vingtième jour de Mars courant, à dix heures de l'avant-midi, au Bureau de Sieur Joseph Désilets, Notaire, à Victoriaville.



## LE PATRIOTISME et LA PRUDENCE vous dictent d'épargner maintenant!

Le Canada a un besoin pressant de vos économies pour l'achat de munitions et de matériel de guerre. Vous PRÉTEZ afin que le Canada puisse faire toute sa part pour remporter la victoire. C'est là du PATRIOTISME. Vos économies vous seront rendues à la paix, et vous assureront la sécurité pendant la période de réajustement qui suivra la guerre. Vous épargnez en prévision de l'avenir. C'est là de la PRUDENCE.

Achetez régulièrement DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

THE SHAWINIGAN Water & Power Co.

# AU CANADA

## Cette Semaine



M. F.W. Nicolls, directeur national de l'Administration de la loi nationale sur le Logement, a fait à Montréal des remarques d'intérêt général quand il déclarait ces jours derniers qu'il fallait construire au Canada des milliers de nouveaux logements ouvriers pour répondre à la demande des nouvelles industries de guerre qui emploient ou emploieront bientôt des milliers et des milliers d'ouvriers de plus qu'à l'ordinaire. Il existe actuellement une forte demande de logements au pays et cette disette menace de retarder tout notre effort de guerre et de causer des pertes considérables à mesure que le problème prendra de l'acuité.

À la suite des remarques de M. F.W. Nicolls, M. L.E. Bélanger de Québec, s'est attaché à faire le tableau de l'accroissement industriel du Québec depuis le début des hostilités. Il a cité le cas en particulier d'une localité d'une trentaine de maisons qui devra recevoir bientôt 6,000 ouvriers nouveaux. Il existe actuellement un vaste champ d'expansion pour l'industrie de la construction, a continué l'orateur et c'est aujourd'hui, plus que jamais, le temps de construire.

M. Nicolls a affirmé que le gouvernement, qui se préoccupe sérieusement du problème du logement, était décidé à continuer et à renforcer au besoin son encouragement à la petite construction privée de \$4,000 ou de moins. Les Canadiens, soucieux de l'avenir de leur pays, doivent réaliser que le pays a un besoin pressant de la petite construction et tout sera fait pour l'encourager partout et chez tous.

En face de cette urgence de la construction domiciliaire et ouvrière, M. Nicolls et d'autres experts de la construction, se sont enthousiasmés du projet réalisable de la construction synthétique, "faite d'avance en manufacture", par les industries canadiennes. Quelques-uns des meilleurs de ces produits au monde viennent des usines du Canada et leur preuve a été faite au cours des années passées, alors que la loi nationale encourageait et suscitait la construction de petits domiciles à bon marché. Évidemment si l'on veut satisfaire au vaste programme de constructions en vue, il faudra produire plus de ces matériaux qui auront un usage très répandu.

Le courant depuis quelques années a conduit graduellement vers la construction de maison "faites d'avance", grâce à l'usage de produits synthétiques et isolants. Le genre le mieux réussi consiste en une couverture de bardeaux d'asphalte, avec des revêtements extérieurs en insulbrick, doublés à l'intérieur de l'insul-board rigide. De tels matériaux, a-t-on observé, réduisent le coût de construction considérablement et les frais d'entretien et de chauffage dans les mêmes proportions. On considère ce genre de construction idéal pour les maisons de \$2,000 à \$5,000.

Le total des constructions dans le Québec, cette année, sera sans doute très élevé et on encourage les constructeurs de s'y mettre au plus tôt, pour ne pas être retardé dans leurs commandes. La construction domiciliaire, soit pour occupation personnelle ou pour location, est aujourd'hui considérée comme un geste patriotique qui n'en sera pas moins profitable, vu les conditions actuelles du logement.

La réponse totale à l'appel du gouvernement en faveur des certificats d'épargne de guerre a fait la preuve aux yeux des gouvernants que la manière actuelle de financer la guerre était la meilleure, selon l'avis des autorités financières qui dirigent cette campagne. La province de Québec, une fois de plus a fait écho

la preuve de son loyalisme à l'égard du gouvernement établi en prenant la tête dans cette souscription nationale. On s'y attendait d'ailleurs quelque peu, en considération de la réputation d'économie que les Français du pays ont su se conserver depuis des siècles. Mais la rapidité de la souscription et de l'endossement de la politique financière du gouvernement a fourni la surprise de résultat et le meilleur argument en réponse aux accusations et aux mauvaises langues d'une certaine classe d'hyper-impérialistes. On croyait même que le Québec allait donner dans une sorte campagne de fausses réformes monétaires qui ne peuvent que signifier la ruine, comme on l'a constaté dans tant d'autres pays qui ont tenté l'aventure. Québec reste encore à la tête de la confédération canadienne et continue d'inspirer ses dirigeants.

### Bulletin Coopératif

#### Défense des coopératives

Un projet de taxation menace toutes nos institutions coopératives. En l'occurrence, le gouvernement songerait à taxer le capital et les réserves des coopératives canadiennes. Si une telle mesure était appliquée la vie du mouvement coopératif serait gravement compromise. La réaction à cette rumeur ne s'est pas fait entendre. Les coopératives du Manitoba ont constitué un Comité de Protection qui s'est chargé de coordonner les protestations auprès du gouvernement et tout particulièrement au Ministère des Finances l'hon. J.L. Ilsley.

Il va sans dire que ce projet serait inspiré par des "individus ou des groupes qui ont plus d'attaché pour le commerce que pour les principes coopératifs". Dans la province de Québec, le Conseil Supérieur de la Coopération a protesté officiellement auprès de l'hon. Mackenzie King, lui rappelant sa sympathie constante et éclairée pour le mouvement coopératif canadien. Le Conseil a aussi envoyé des formules de protestation à toutes les coopératives de la province, formules que les coopératives devront remplir le plus tôt possible et les faire parvenir aux autorités canadiennes. En agissant ainsi, le Conseil remplit le rôle pour lequel il a été fondé: la défense des intérêts du mouvement coopératif.

Que tous les coopérateurs se fassent un devoir de remplir ces formules de protestation. Il y va de la vie même des coopératives. L'imposition de ces taxes auraient pour effet de réduire le capital d'opération et les réserves.

Aux directeurs de chaque coopérative il incombe le devoir de veiller aux intérêts de leur coopérative. Connaissant leur esprit et leur dévouement, nous pouvons compter sur leur diligence.

Jean-Pierre DESPRES

### Entretien du jardin canadien

Par Gordon Lindsay Smith

Trop de gens s'imaginent que jardiner est essentiellement un travail ardu. Parce qu'ils voient leur voisin dans son jardin soir après soir, ils en concluent qu'il y travaillent. Loin de là, pourtant! Le voisin ne fait que s'abandonner à son passe-temps favori. Tantôt il transplante un arbuste d'un coin à un autre, mais bien souvent, il admire tout simplement ce qu'un peu de son travail, aidé d'un merveilleux climat canadien, a fait éclo-

## CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE NICOLET A Montréal \$2.10

DEPART, SAMEDI, 15 MARS, par tous les trains. RETOUR jusqu'au LUNDI 17 MARS, par tous les trains

Voitures ordinaires. Tarifs réduits de plusieurs autres endroits. Pour renseignements, consultez: M. Charbon, agent du C.N.R.

re de beauté. Le jardinage est le travail qui offre le plus de variété dans la matière à travailler: des milliers de fleurs et de toutes couleurs au moins une cinquantaine de légumes d'espèces différentes et des dizaines d'arbustes et de vignes.

#### LA GUERRE PROFITE A LA CULTURE POTAGÈRE

La guerre et la nécessité qu'elle crée d'accumuler des réserves de vivres ramènent à l'avant-plan la culture des légumes, car ceux-là remplacent avantageusement maints autres produits d'alimentation. Par les temps que nous traversons, aucun coin de terre ne devrait être laissé en friche. Et nous soulignons de nouveau le fait que seuls les légumes qui arrivent en droite ligne du jardin à la table conservent le maximum de leur saveur. En réalité, avec certains, comme le blé-d'inde et les pois, il est même impossible de faire aucune comparaison entre l'article frais-cueilli et celui cueilli depuis quelques heures.

#### CHAQUE POUCE COMPTE

Dans les jardins potagers, les plus petits espaces comptent. Les rangs sont serrés et aussitôt qu'un légume a terminé sa croissance, un autre le remplace. Seules les variétés les plus productives valent d'être plantées, telles les fèves, radis, laitues, épinards, betteraves, carottes, blés-d'inde et tomates.

Les petits légumes comme laitue et les radis n'exigent pas plus de 12 pouces entre les rangs. Les betteraves, fèves, carottes, pois et épinards demandent au moins 15 pouces, tandis que les patates, le blé-d'inde et les tomates requièrent de 24 à 30 pouces. Cependant, comme ces derniers n'ont pas besoin de tout espace au début, on peut

semer entre leurs rangs des légumes de croissance rapide comme la laitue et les épinards qui seront prêts à être récoltés avant que les autres réclament le terrain.

#### LES POIS DE SENTEUR

Les pois de senteur doivent être plantés de bonne heure. Les bons jardiniers conseillent de creuser une tranchée d'au moins un pied de profondeur, de la remplir jusqu'à deux pouces de la surface avec une terre riche mélangée de fumier bien pourri ou de vieilles feuilles. Les graines sont plantées à environ un pouce ou deux de la surface du sol et aussitôt que l'on peut travailler la terre. Les pluies remplissent graduellement la tranchée et ajoutent au sol de nouveaux éléments de croissance.

Quand les plants commencent à monter, il faut des supporter au moyen de piquets, de cordes ou de broche à poulet.

L'Association des Marchands Grainiers Canadiens.

### Le Canada en guerre

#### MORT AU DEVOIR

Le major, Sir Frederick Banting, grande personnalité de la profession médicale au Canada, vient de perdre la vie dans un accident d'aviation survenu sur les côtes de Terre-Neuve.

Le premier ministre du Canada en déplorant cette mort tragique du jeune savant, déclara aux Communes: "Sir Frederick avait offert ses services à son

pays dès le début de la guerre. Il s'était occupé de l'organisation d'une division très importante de recherches médicales. Il s'était consacré avec un groupe de collaborateurs à la solution des nouveaux problèmes relatifs à l'aviation, à la vitesse, à l'altitude et aux basses températures auxquelles doivent résister les pilotes d'appareils modernes. Ses travaux avaient déjà acquis une valeur inestimable".

Sir Frederick, codécouvreur de l'insuline, était entré, il y a cinq ans au Conseil National des Recherches où il avait comme collègue le lieutenant-général A.G. L. McNaughton qui est maintenant commandant du corps canadien outre-mer. Le lieutenant-général McNaughton a fait parvenir à Ottawa mercredi 26 février un câblogramme de condoléances en exprimant ses regrets personnels et ceux du corps canadien.

#### NOUVEAU COMMANDANT

Le lieutenant-colonel J.-J. Chouinard, des Voltigeurs de Québec, a été nommé commandant du Régiment de la Chaudière.

#### NOS INFIRMIERS

Les candidates aux postes d'infirmières, diététiciennes, assistantes en physiothérapie et infirmières auxiliaires, qui veulent faire partie des formations et unités de l'Armée active canadienne, devront à l'avenir avoir au moins 25 ans pour être acceptées pour le service outre-mer. Des quelque 200 infirmières canadiennes qui sont actuellement en Grande-Bretagne, quelques-unes seulement s'y sont mariées.

#### 72 NOMS CANADIENS

Le Service naval canadien vient d'approuver une liste de soixante-deux noms de villes et de baies canadiennes que porteront les 54 corvettes et les 18 dragueurs de mines mis en chantier. Parmi les noms de villes réservées aux corvettes, signalons les suivants: Rimouski, Lévis, Chicoutimi, Sorel, Edmunston, N.-B., Dauphin et LePas, Man., Matapédia, Arvida, Shavignan, Chambly, Bouctouche, Picton et Louisbourg, Quesnel, C.-B. Parmi les noms de baies que porteront les dragueurs de mines,

on remarque ceux de Malpeque, Ungava, Outardes, Wasaga, Belchasse, Miramichi, Chedabouctou, Chignectou, Nipigon et Quinte.

#### ILS SONT PLUS D'UN MILLION

Le ministre des Finances a récemment révélé que plus d'un million de Canadiens se sont engagés, jusqu'ici, à épargner régulièrement dans le but d'aider à la poursuite de la guerre. 94 localités canadiennes ont réussi à dépasser leur objectif après les trois premières semaines de la campagne de février. Onze de ces localités sont situées dans Québec, trente-sept dans l'Ontario, dix en Colombie-Britannique, sept en Alberta, treize en Saskatchewan, cinq au Nouveau-Brunswick et dix en Nlle-Ecosse. Les premières villes à atteindre leur objectif dans la province de Québec sont Valleyfield, Arvida, Drummondville, Sorel, Sherbrooke, Magog, Rock-Island, Rouyn et Malartic.

#### LES CHARS D'ASSAUT

La construction d'un char d'assaut exige l'assemblage de quelque 200 plaques de blindage, toutes diversement façonnées et usinées et dont l'épaisseur varie d'un huitième de pouce à plusieurs pouces. Pour la première fois dans l'histoire industrielle du pays, le Canada fabrique de ces plaques de blindage de première qualité, en prévision de la production des chars d'assaut sur une vaste échelle.

#### SUCRE

Au cours des quatre semaines de janvier, les dix raffineries canadiennes ont produit 37,921,156 livres de sucre raffiné, diminution de 16,807,231 livres sur la même période en 1940. Les stocks de sucre brut le 25 janvier s'élevaient à 144,452,957 livres, en regard de 87,118,868 livres la date correspondante de l'an dernier.

## NOUS QUI CONNAISSONS LE BON VIN-NOUS PRÉFÉRONS LE VIN ST-GEORGES



Nous savons apprécier un bon vin — c'est de tradition chez nous et notre "grand favori" c'est le vin St-Georges. Une réserve de 4,000,000 de gallons permet un coupage prolongé qui confirme son bouquet et sa saveur exquise.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Type Perle ou Type Sherry

Cruche d'un Gallon 1.75



T. G. BRIGHT (QUEBEC) LTD.

Achetez des certificats d'épargne de guerre

SWEET CAPORAL

### Cartes Professionnelles

#### Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS

NICOLET, P. Q.

Lisez et Faites Lire

LE NICOLETAIN

ENCOURAGEZ NOS

ANNONCEURS

#### Armand Proulx

AVOCAT

Rue Notre-Dame,

NICOLET, P. Q.

#### RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

Expert-Comptable licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en

matières Commerciales et

Financières

425, avenue Viger, Montréal.

Casier postal 239

#### J.- Arthur Désilets

B.A., L.L.B.

Notaire

Rue Plessis, Nicolet, P. Q.

Rue Panet

TéL. Local

#### Dr H. Chatillon

DENTISTE

B. A. L.C.D. D.C.D.

En face de l'hôtel de ville

NICOLET, P. Q.

#### David Deshaies

A.D.B.A.

Architecte

NICOLET, P. Q.

C.P. 74

C.P. 118

#### J.-A. Simard

NOTAIRE

ST-WENCESLAS,

Co. Nicolet.

Prête Hypothécaires

Assurances, Feu, Accidents et

Automobiles, Formation de

Société, Successions.

CONSTRUCTEUR

Prur vos réparations de bâ-

tisses, vos constructions nou-

velles, adressez-vous toujours

à:

Eugène Marchand

Entrepreneur - Constructeur

NICOLET, P. Q.

TEL.: 1556-J

Satisfaction

Service Prompt

Napol. Provencher

Contracteur-Plombier

Licencié

Installation de chauffage à

eau chaude et à vapeur

74, Notre-Dame, Nicolet, Qué.

TELEPHONE 31

DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY,

Ex-Étudiant de l'Université de Paris

SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.

Chirurgien à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet

Avec les compliments de

## ARTHUR MARTIN

Gérant de

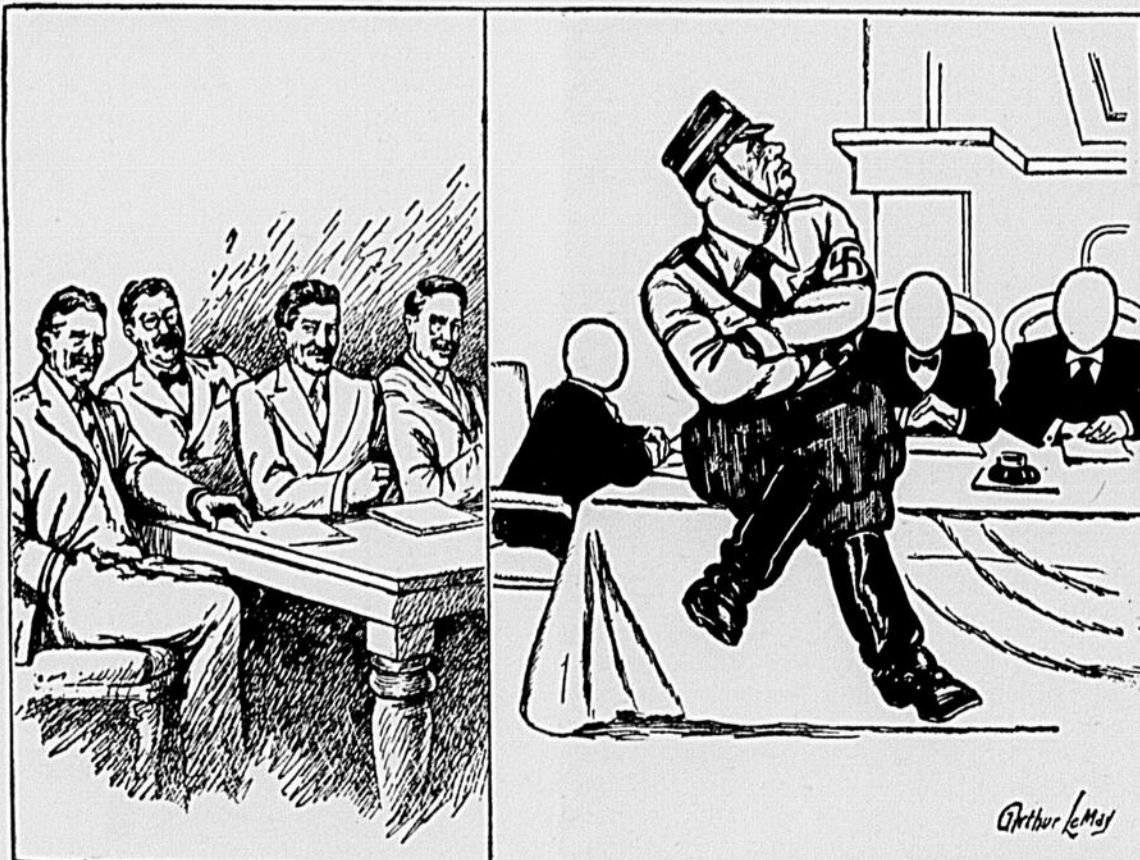
CONSOLIDATED OPTICAL LTD

NICOLET



FUTURS CHAMPIONS.—C'est parmi les "jeunes" des villages laurentiens que se recruteront les champions skieurs de demain. Montés sur des skis rudimentaires auxquels ils s'attachent avec des fixations de fortune, munis de bâtons sans rondelles, ces enfants maîtrisent très jeunes les principes élémentaires du ski. Beaucoup d'entre eux font preuve dans les descentes d'une souplesse et d'un sens de l'équilibre qui émerveillent leurs aînés déjà bien entraînés. Nous voyons ici un groupe de jeunes skieurs du lac Millette, au nord de Ste-Adèle.

### LÉGISLATEUR, QUE PRÉFÈRES-TU?



LA LIBERTÉ?..

...LA SERVITUDE?

**La Grippe**

Prévenez-la—cassez-la avec la nouvelle ponce au miel

1 1/2 oz. Melchers  
1 cuillerée à dessert de miel  
Saupoudrez de muscade  
3 cc. d'eau très chaude  
1/2 tranche de citron

**NOTRE FAVORI NATIONAL**

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL-11 BERTHEVILLE

**GIN melchers**

Croix D'Or

10 oz. \$1.05  
26 oz. \$2.40  
40 oz. \$3.45